Quimper Cornouaille Développement

Ordre du jour & rapports

Conseil d'administration

Lundi 8 mars 2021 – 14h30

Hôtel de Ville et d'Agglomération

de Quimper Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration
Lundi 8 mars 2021 (14h30 - 16h30)

Ordre du jour

Sujet	Rapporteur	Pages
Pour validation du Conseil d'administration		
1. Programme partenarial 2021	Isabelle ASSIH	5 – 15
2. Modélisation de solutions de mobilités touristiques – modification du plan de financement	Roger LE GOFF	17 – 18
3. AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo - Modification du plan de financement	Roger LE GOFF	19
4. Tourisme : opportunité à s'engager sur des actions de valorisation de la filière pêche	Roger LE GOFF / Philippe AUDURIER	21 – 24
5. Energie : Désignation des représentants de QCD à la CCSPL du SDEF	Marc ANDRO	25
6. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : Plan d'actions annuel et recentrage des cibles	Marc ANDRO	27 – 31
Pour information du Conseil d'administration		
7. Présentation du MOS : outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol	Grégoire MARPILLAT	33
8. Calendrier des instances et événements	Isabelle ASSIH	35
Questions diverses		

1. Programme partenarial 2021

Projet de programme partenarial en annexe.

Une version finalisée suite aux rencontres dans les EPCI sera remise sur table.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à valider le Programme partenarial 2021

Annexe

Quimper Cornouaille Développement
Programme partenarial 2021

Quimper Cornouaille Développement élabore chaque année un programme partenarial afin d'accompagner ses membres dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Du fait du changement de mandature en septembre 2020, ce programme partenarial est réajusté au regard d'objectifs de clarification des missions de l'agence. Ainsi, en 2021, QCD entend répondre à quatre objectifs :

- être le lieu d'échange sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille,
- mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous ses membres,
- positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons,
- capitaliser sur des coopérations existantes tant entre membres de QCD qu'avec l'extérieur.

Le programme partenarial 2021, adopté par les instances de QCD, porte sur l'ensemble des champs d'activités dévolus à l'agence, à savoir les domaines de l'attractivité, de l'urbanisme, du développement économique et touristique, de la transition énergétique et de l'ingénierie de projets.

Ainsi, tenant compte de ces différents aspects, **le programme partenarial de l'agence se décline en cinq blocs** :

- Attractivité territoriale
- Urbanisme et aménagement
- Animation de la Destination touristique Quimper Cornouaille
- Transition énergétique et numérique
- Ingénierie de projets territoriaux

La rédaction d'un programme partenarial annuel répond à l'obligation légale qui est faite à QCD, de par son statut d'agence d'urbanisme obtenu en 2010 et agréée par l'Etat. Son statut correspond à l'exercice des missions prévues par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

Document de travail

Cornouaille 2040
Quimper Cornouaille Développement a été créée il y a désormais plus de 11 ans. En 2012, les élus ont souhaité lancer une démarche prospective afin de définir un projet de développement cohérent pour la Cornouaille. L'agence a animé cette démarche et a intégré les orientations de ce travail dans les différentes actions développées depuis cette date. Afin de prendre en compte les évolutions démographiques ou institutionnelles, d'intégrer les transitions économiques, sociétales ou écologiques, et d'appréhender le monde après la crise sanitaire, il est apparu opportun de réinterroger ce projet. Ainsi, dès 2021, QCD lancera une nouvelle phase de réflexion intitulée Cornouaille 2040. Sans que cette liste soit exhaustive, Cornouaille 2040 passera en revue l'ensemble des leviers du développement territorial : agriculture, culture, économie, énergie, environnement, équipements, formation, habitat, infrastructures, innovation, insertion, jeunesse, mobilité, nautisme, numérique, pêche, ressources, santé, tourisme, transition écologique, vieillissement, vitalité associative…

Contrat de relance et de transition écologique

Les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) constituent le nouveau cadre de contractualisation entre les territoires et l'État. Il doit instituer une nouvelle relation de travail entre les collectivités, les acteurs locaux et les services de l'État et entendent répondre à la fois aux ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. En Cornouaille, QCD accompagne les 6 EPCI du périmètre de la Cornouaille ouest pour rédiger et présenter un projet de territoire à cette échelle.

Présentation détaillée des activités portées au programme partenarial 2021

Document de travail

Attractivité territoriale

L'objectif visé par les actions de marketing territorial menées par QCD est de retenir (cible endogène) et attirer (cible exogène) des actifs, des porteurs de projets créateurs d'emploi (attractivité économique), des jeunes et des familles (attractivité résidentielle). Ainsi, l'enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en Cornouaille. En 2021, pour répondre aux besoins des cibles visées dans la stratégie développée depuis 2016, une attention particulière est portée à la réponse à apporter aux **questions d'emploi et de recrutement** en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles : l**es employeurs, privés et publics** d'une part, afin de les **accompagner dans leur démarche de recrutement** et de management, et l**es actifs** d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouaillais. Ces actions seront renforcées par la poursuite du renforcement de la **notoriété et de la fierté territoriale** à l'intérieur comme à l'extérieur et de la **valorisation de la filière aliment**. Le programme d'actions sera priorisé par le COPIL attractivité pour une période 2021 – 2022.

Animation de la démarche d'attractivité

- **Animation de la démarche de co-construction de la politique d'attractivité** ;
- organisation d'un **évènement à destination des partenaires de la démarche (collectivités et acteurs socio-professionnels)** sous forme de plénière ;
- participation aux **évènements du réseau des collectivités bretonnes** engagées dans des démarches de marketing territorial (animé par Bretagne Développement Innovation).

Renforcement de la notoriété territoriale par la mise en avant des talents

- **Mise en avant des talents** par une nouvelle **série de portraits de talents (portraits vidéo, interviews, photos)** et optimisation de la visibilité de ces portraits ;
- **animation de la plateforme attractivité** (site internet quimpercornouaille.bzh) **et des réseaux sociaux**.

Promotion de l'attractivité de Quimper Cornouaille

- Édition d'un **livret généraliste à destination des actifs** portant sur les atouts de la Cornouaille ;
- **diffusion des packs attractivité** pour les évènementiels ;
- production et organisation d'une banque de contenus à destination des partenaires et entreprises.

Accompagnement des employeurs pour faciliter le recrutement et la fidélisation des salariés

- **Diagnostic difficultés de recrutement** cadres et techniciens supérieurs ;
- **édition d'un livret pour conseiller les entreprises** sur le recrutement ;
- co-construction avec le groupe de travail attractivité d'un **évènement à destination des employeurs ;**
- création d'un **réseau de recruteurs** (dirigeants, DRH, cabinets de recrutement…) et mise en place d'une **marque employeur territoriale ;**
- **réalisation d'un site internet à destination des personnes en recherche d'emploi et de l'emploi du conjoint** (meilleure coordination des sites dédiés à l'emploi).

Actions emploi à destination des actifs

- **Réédition du guide à destination des actifs « S'installer à Quimper Cornouaille » ;**
- **i**nsertion sur la plateforme nationale **« Paris je te quitte »** et réalisation d'un film ;
- formalisation d'un **pass bienvenue pour les nouveaux actifs.**

Valorisation des filières majeures

- **Promotion de l'innovation dans les entreprises de l'aliment en lien avec les collectivités** : conférences, forums, ateliers professionnels ;
- **valorisation de la filière aliment** en capitalisant sur ses atouts dans une perspective d'attractivité,
- **animation de la filière en mettant en réseau les acteurs** : nouvelles actions, actions transversales, animation et gestion du projet.

Document de travail

Urbanisme et aménagement du territoire

Le renforcement de l'INTERSCOT dans une perspective de convergence des politiques de planification à l'échelle cornouaillaise et la réflexion sur l'échelle la plus pertinente pour les questions de planification (SCOT Cornouaille) a été défini comme priorité de la mandature en commission aménagement de QCD. Pour ce faire, un travail de coordination INTERSCOT est prévu sur la mandature. L'ensemble des travaux sur les thématiques de l'aménagement du territoire (habitat, foncier, économie, commerce, mobilités, énergie…) alimente la réflexion engagée en termes de stratégie territoriale et de convergences des politiques de planification à l'échelle de la Cornouaille. Pour répondre à ces enjeux, la relance d'un travail **INTERSCOT** associant plus fortement les élus des différents SCOT sera par conséquent formalisée en 2021.

Politiques de l'habitat

- Production et animation de **l'observation de l'habitat** ;

- accompagnement pour **l'élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH)** (CCA, Pays Bigouden Sud et du Haut Pays Bigouden) ;
- assistance de Quimper Bretagne Occidentale pour la **structuration de ses observatoires spécifiques** à l'habitat (copropriétés, loyers, logements sociaux).

Observation foncière

- Déploiement du **Modèle d'occupation du sol (MOS)** en lien avec les trois SCOT ;
- mise en œuvre du **référentiel foncier Quimper Bretagne Occidentale** ;
- **réinvestissement sur les problématiques urbaines** et une meilleure coordination des acteurs cornouaillais sur les projets urbains structurants ;
- diagnostic et atlas des zones d'activités économiques (ZAE).

Suivi de la planification cornouaillaise et coordination de l'INTERSCOT

- **Conduite du Symescoto**, instruction de ses avis et délibérations ;
- **révision du SCOT de l'Odet** afin de prendre en compte les nouvelles dispositions de la loi ELAN et intégrer le recours contre le volet commerce du SCOT ;
- **modification allégée afin de prendre en compte la loi ELAN** sur les secteurs déjà urbanisés (SDU) ;
- assistance aux communes du territoire du SCOT dans leurs procédures de PLU, sous l'angle de compatibilité au SCOT.

- **Conduite du groupe de travail INTERSCOT** (élus et techniciens) ;
- **tenue des indicateurs de suivi** communs sur les thématiques de travail des SCOT ;
- **participation à la mise en application du schéma régional de développement durable et d'équilibre des territoires (SRADDET).**

Stratégies économiques, commerciales et territoriales

- **Démarche participative avec les collectivités et acteurs locaux sur les enjeux du commerce** (connaissance de l'écosystème commercial, des problématiques d'emploi, de planification, d'évolution des modes de consommations et de développement du e-commerce) ;
- développement de **l'observatoire du commerce**.

- Travail sur **l'armature urbaine bretonne dans le cadre du programme « Petites villes de demain »** ;
- animation du **Programme petites villes de demain** en lien avec les agences d'urbanisme de Brest et Lorient en réponse à la sollicitation des services de l'État (Audierne-Plouhinec, Briec, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Rosporden) ;
- diagnostic et assistance à l'élaboration du **projet communautaire de Quimper Bretagne Occidentale et du projet de territoire Pays Bigouden Sud.**

Observation territoriale

- **Édition de la lettre d'information trimestrielle de QCD** portant sur les questions de développement et d'urbanisme ; édition d'un document d'observation, sous forme de **chiffres clés de Cornouaille** ;
- développement de **Datagence Bretagne** (Portail de données d'observation territoriale) pour répondre aux différentes sollicitations des membres (diagnostics territoriaux, obligation légale dans le cadre des PLH, sollicitations spontanées…) ;

Document de travail

- édition de la **frise de l'aménagement de la Cornouaille** permettant de mieux qualifier les travaux de prospective urbaine.

Mobilités et déplacements

- Accompagnement des stratégies locales dans le cadre de la prise de compétence des EPCI en matière de mobilités quotidiennes (trajets professionnels, scolaires, …) et coordination avec les mobilités touristiques afin de répondre aux besoins émergents des populations et des visiteurs cornouaillais.

Santé

- **Lancement d'une démarche de contrat local de santé (CLS)** à l'échelle de six EPCI cornouaillais en coordination avec le CLS de CCA pour définir le programme d'actions pluriannuel pour trouver des solutions pour une offre de santé de proximité.

Document de travail

Animation de la Destination touristique Quimper Cornouaille

L'échelle de la Cornouaille correspond à un bassin de fréquentation et de consommation de la clientèle touristique. Fin 2018, la Destination touristique Quimper Cornouaille a défini une **stratégie de développement touristique intégrée**, associant les acteurs publics et privés du territoire. Elle sert de critère de financement et d'accompagnement des actions par la région Bretagne. Le **schéma régional du tourisme et des loisirs 2020-2025**, voté le 15 octobre dernier, a été construit en capitalisant sur les 10 stratégies des Destinations touristiques. Ainsi, QCD assure le rôle de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en partenariat avec les EPCI et les OT, le financement des projets et l'animation. Cette stratégie comme l'ensemble des actions par QCD a vocation à accompagner les acteurs locaux vers le renouvellement de l'offre **vers le tourisme durable**.

Les travaux d'élaboration de la stratégie ont fait l'objet d'une forte concertation entre acteurs du tourisme et définissent **48 fiches-actions** réparties en 5 axes :

- Accès au territoire et mobilités ;
- Savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante ;
- Accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme ;
- Accueil, qualification et communication ;
- Ingénierie, organisation et gouvernance.

Valorisation de l'identité cornouaillaise avec ses savoir-faire et la culture bretonne

- Mobilisation des partenaires dans un groupe de travail **savoir-faire et pêche ;**
- valorisation touristique de la filière pêche ;
- poursuite de l'accompagnement du CIDREF pour la **structuration de la route du cidre en Cornouaille** ;
- discussions en cours avec la CCI pour proposer un **accompagnement aux entreprises** volontaires à la **montée en qualité de leur visite** ;
- mobilisation des partenaires dans un groupe de travail « culture et tourisme » pour l'émergence de projet de **valorisation touristique de culture**.

Développement de l'itinérance randonnée et nautisme

- Poursuite de la réalisation du **schéma d'accueil des camping-cars** ;
- coordination des partenaires sur **l'itinérance vélo (**qualification des hébergements marchands) ;
- suivi du **projet régional GR34** (démarche Ti Hub régionale) ;
- finalisation de **l'élaboration du schéma des pôles de services** le long des itinéraires structurants, puis lancement de l'AMO pour permettre aux communes ou EPCI de déposer un dossier de financement ;
- organisation de **journées techniques vélos** pour informer les acteurs publics et privés sur les bonnes pratiques d'accueil ;
- suivi des travaux régionaux et relai de la démarche en Cornouaille dans le cadre **schéma boucles cyclables** ;
- réalisation d'un reportage photos ou vidéos sur l'itinérance vélo ;
- suivi et émergence des projets nautiques intégrés (actuellement Pays Bigouden Sud).

Document de travail

Partage des outils print et digitaux

- Édition de la **carte touristique** à 46 000 exemplaires et diffusion plus grande chez les professionnels avec les blocs de cartes détachables ;
- édition numérique du **Cornouaille Animation** qui intègrera désormais les loisirs ;
- **blog #macornouaille :** des articles orientés « savoir-faire ».

- **Accompagnement des socio-professionnels à la vente en ligne** avec l'enjeu de favoriser la consommation d'activités touristiques en Cornouaille et de faciliter un paiement sans contact (contexte COVID).

Observation de l'économie touristique

- **Observation de la fréquentation** et de l'offre touristique sur la Destination : achat de données au CRT, Flux Vision ;
- publications observatoire ;
- animation réseaux ;
- réunions d'informations.

Coordination : gouvernance / relations partenaires

- **Animation du site « professionnel » procornouaille.com** et newsletters à destination des socio-professionnels en fonction de l'actualité.

Ingénierie, accompagnement et animation des acteurs

- **Accompagnement des porteurs de tous projets touristiques** (conseils, dossier de demande d'aides) ; accompagnement des socio-professionnels au **repositionnement de leur offre vers le tourisme durable** (conférences en visioconférence, ateliers collectifs, accompagnement individuel au numérique).

- Partenariat technique du Comité régional du tourisme pour le **Fond tourisme durable distribué par l'ADEME** pour financer des investissements et des actions de transition écologique des hébergements et des restaurants.

Document de travail

Transition énergétique et numérique

La mission principale du pôle transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement consiste à **conseiller les particuliers et acteurs locaux afin qu'ils s'engagent davantage dans la transition énergétique en lien avec le CRTE**. Cette transformation sociétale, indispensable vis-à-vis du dérèglement climatique, nécessite d'être accompagnée localement. **Réseau TYNEO est le dispositif cornouaillais d'information** aux ménages et aux professionnels sur la rénovation énergétique des logements. En 2021, ce réseau se restructure de manière à mieux **répondre aux objectifs du programme d'information « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE).** Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque FAIRE.

Réseau TYNEO, le service de conseil à la rénovation énergétique en Cornouaille

- Relance du **comité de pilotage de réseau TYNEO** ;
- renforcement du lien et des échanges avec EPCI du territoire.

- Adaptation des procédures permettant de répondre aux attentes des actes métiers du SARE (conseil de1er niveau et conseil personnalisé) ;
- **développement du service accompagnement des ménages**, comprenant notamment la réalisation d'une **évaluation énergétique à la suite d'une visite à domicile** ;
- relance d'une **campagne de communication de Réseau TYNEO** (canaux de diffusion à déterminer) ;
- développement de la présence de Réseau TYNEO sur les réseaux sociaux et finaliser la campagne digitale (Facebook & Google ads) engagée fin 2019 ;
- mise à jour du site internet de Réseau TYNEO ;
- participation aux **salons habitats du territoire** et aux diverses manifestations des EPCI.

- Révision des **conventions avec les partenaires** de Réseau TYNEO (DDTM, CMA) ;
- **relance des échanges avec les artisans**, suite à l'arrêt du service mise en relation des professionnels chartés Réseau TYNEO avec les particuliers ;
- **développement des partenariats** avec les banques, agences immobilières, notaires, courtiers travaux… à savoir tous les acteurs qui jouent un rôle au moment de l'acquisition d'un bien.

Transition énergétique, une dynamique locale

- **Participation au comité de pilotage de Breizh Transition** qui prépare la prochaine manifestation qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2021.

- Accompagnement des EPCI dans **l'évaluation de potentiels locaux, l'élaboration de feuilles de routes ou encore l'accompagnement de projets, notamment PCAET**.

- Relance de la **commission Transition énergétique** pour échanger des sujets transversaux à la Cornouaille.

- Participation aux **instances régionales telle la Conférence bretonne de la transition énergétique** ;
- **suivi des travaux de planification des énergies marines renouvelables** à l'échelle régionale (GT EMR de la CRML) ;
- participation aux travaux du CLER, réseau pour la transition énergétique auquel adhère QCD.

Document de travail

Transition numérique

- Relance de la commission numérique et THD ; travail sur les enjeux du numérique en Cornouaille (infrastructures et usages).

Ingénierie de projets territoriaux

Quimper Cornouaille Développement **anime le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille 2014-2020 en lien avec la région Bretagne**. Dans ce cadre, l'équipe Ingénierie de projets territoriaux accompagne les acteurs socio-économiques cornouaillais (entreprises, associations, collectivités) pour contribuer au développement durable du territoire et impulser des projets locaux. 30,7 millions d'euros sont mis à disposition du territoire pour la période 2014-2023 à travers des **fonds territorialisés régionaux et européens**. L'agence porte également la **démarche de CRTE** à l'échelle des 6 EPCI de la Cornouaille ouest. Le conseil de développement, organe consultatif, assure la représentation de la société civile en réunissant des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.

Une stratégie de développement co-construite – Cornouaille 2030

En rappel, la stratégie cornouaillaise de développement issue de l'étude prospective « Cornouaille 2030 » a permis de construire le contrat de partenariat qui engage la Région, le Pays, les communautés de communes et d'agglomération et la société civile *via* le Conseil de développement.

Le contrat de partenariat 2014-2023 se décline en 2 types de fonds :

- **les fonds Région** qui ont représenté une enveloppe de 23,5 millions d'euros sur 2014-2020,
- **les fonds européens territorialisés** qui représentent 7,2 millions d'euros sur 2014-2023 : ITI FEDER, LEADER et DLAL FEAMP.

Document de travail

Projets territoriaux

- Définition d'une **nouvelle stratégie de territoire** en co-construction avec les acteurs locaux en vue des futurs appels à candidatures ;
- accueil et **accompagnement des porteurs de projets** cornouaillais ;
- animation et mise en réseau des acteurs ;
- accompagnement à **l'émergence de projets innovants** et collectifs ;
- constitution de dossiers complets, **suivi financier des maquettes** ;
- actions de communications en faveur des différents programmes ;
- réalisation de **l'évaluation des programmes** en cours ;
- organisation des instances du **Comité unique de programmation** et de la **Commission mer et littoral ;**

- participation aux réseaux régionaux, nationaux et européens.

Fonds européens territorialisés

- Présentation de nouveaux projets poursuivie :
  - Pour le DLAL FEAMP : jusqu'au printemps 2021 et le paiement des dossiers jusqu'en juin 2023.
  - Pour LEADER : jusqu'à fin 2021 et le paiement des dossiers jusqu'à fin 2024.
- En 2021 et 2022 **évaluation des programmes DLAL FEAMP et LEADER ;**
- montage des **candidatures aux futurs programmes DLAL FEAMP et LEADER** en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et sur la base d'une stratégie de développement local du territoire.

L'intégralité de l'enveloppe Région a été consommée. Cependant, de nouveaux dispositifs régionaux sont en cours de finalisation. Si l'échelle EPCI est privilégiée, des actions stratégiques sur des périmètres de SCOT ou pays pourraient néanmoins être financées.
Des appels à projets publics et privés se multiplient, privilégiant l'échelle du bassin de vie pour favoriser l'émergence de démarches collectives et innovantes sur ce périmètre.

Conseil de développement Cornouaille

Le mandat actuel est arrivé à échéance fin 2020. Une refonte des instances du Conseil de développement sera menée au premier trimestre 2021 dans un contexte où l'obligation de parité s'impose par la Loi Notre et conditionne l'aide régionale au Conseil de développement. Le rôle du Conseil de développement est également réinterrogé à l'occasion de la modification des statuts de l'Agence.

QCD accompagne le Conseil de développement, notamment :

- Rencontres de l'ensemble des EPCI cornouaillais pour renouveler les instances et redéfinir le rôle du CD ; réflexion sur tout sujet de développement territorial à l'échelle de la Cornouaille ; participation au CUP ; organisation de séminaires et instances du Conseil de développement de Cornouaille ; participation au réseau régional des CD bretons ; implication dans les projets portés par l'agence (Contrat local de santé, Contrat de relance et de transition écologique…).

En conclusion, le programme partenarial 2021 de Quimper Cornouaille Développement entend répondre aux enjeux de coopération à l'échelle de la Cornouaille. En 2021, la volonté exprimée par les élus de consolider l'Agence autour d'un projet de territoire renouvelé, intitulé « Cornouaille 2040 », permettra de réévaluer la volonté de travailler ensemble pour un développement équilibré et durable de la Cornouaille.

Document de travail

2. Modélisation de solutions de mobilités touristiques – modification du plan de financement

Rappel

Lors du conseil d'administration de février 2020, le portage d'une étude de faisabilité et de modélisation de solutions de mobilités touristiques a été validé dans le cadre d'un appel à projet régional apportant 40 % de financement « Premier/dernier kilomètre ».

Cette étude de faisabilité est prévue dans un contexte d'adaptation des territoires au changement climatique où il est devenu nécessaire de répondre aux attentes des visiteurs (arrivés sur place), en proposant différentes solutions de mobilités touristiques (servant aussi le quotidien) alternatives à la voiture personnelle et individuelle. Le diagnostic des solutions de déplacements touristiques qui avait été conduit en interne en 2016-2017, avait fait émerger les pistes d'actions suivantes :

- Développer les solutions de type offre « porte-à-porte » en intégrant les prestataires locaux ;
- Améliorer les services pour optimiser les temps d'attente ;
- Identifier sur les territoires volontaires en Cornouaille les solutions proposées par des hébergeurs à leurs clients et les attentes afin d'étudier la faisabilité d'une action collective ;
- Étudier la faisabilité de nouvelles liaisons transversales par exemple en haute saison touristique ;
- Expérimenter des pass transports & tourisme ;
- Améliorer l'accès et la diffusion de l'information entre acteurs touristiques et acteurs du transport ;
- Outiller les professionnels du tourisme pour délivrer une information qualitative sur les transports ;
- Approfondir la connaissance des attentes et retours clients en réalisant une enquête de terrain.

Ces pistes d'actions ont été intégrées dans la stratégie de développement touristique de la Destination Quimper Cornouaille, dont le 1er axe est d'« optimiser l'accès et les déplacements pour fluidifier le parcours des clientèles en séjour ou en itinérance ».

Afin de donner suite au diagnostic livré en 2017, l'étude permettra de modéliser des solutions de mobilités touristiques, intégrant un approfondissement des connaissances sur les attentes visiteurs (enquête) et des supports de communication.

Le budget total prévu pour cette étude et le kit de communication est de 80 000 €, à répartir sur 2 ans dans le budget de QCD (40 000 € était prévus au budget tourisme en 2020 mais non réalisé).

Rappel des objectifs

- Faciliter l'émergence de solutions de mobilités multi et intermodales plus durables, équitables, fluides et disponibles (pour le visiteur et pour l'habitant) portées par des opérateurs privés ou publics ;
- Inciter les hébergements touristiques et les activités mutualiser des solutions de déplacement pour leurs clients ;
- Favoriser des solutions de mobilités touristiques qui pourront servir également l'habitant ;
- Déployer des formes de communication en phase avec les évolutions sociétales pour informer efficacement l'usager ;
- Informer les acteurs touristiques pour en faire des prescripteurs.

Les résultats attendus

- Fournir une analyse des flux et identifier les attentes des visiteurs pour les déplacements potentiels hors voiture sous la forme d'étude de marché ;
- Modéliser des solutions de déplacement sans voiture entre les Gares ou l'aéroport et les « zones » d'hébergements touristiques, entre les zones d'hébergement et les sites d'activités touristiques, et en desserte de l'itinérance ;
- Analyser la faisabilité technique et économique de chaque solution dans le but d'être utilisée par des opérateurs privés ou publics.

Pour le suivi et la mise en œuvre, Quimper Cornouaille Développement a sollicité un financement LEADER pour un poste « mobilités touristiques » sur ½ ETP. Son action s'étendra uniquement au périmètre des EPCI adhérentes à QCD.

Au mois de février il était prévu de solliciter

- Le FEDER dans le cadre de l'AAP Régional « Premier/dernier kilomètre » à hauteur de **32 000 €**
- L'enveloppe Région du contrat de partenariat Europe-Région-Pays à hauteur de **24 000 €**

Selon le plan de financement suivant

Dépenses		**Recettes**	
Etude	**75 000 €**	AAP « Premier/dernier Kilomètre »	**32 000 €**
Kit de communication	**5 000 €**	Contrat de partenariat	**24 000 €**
		Autofinancement QCD	**24 000 €**
Total	**80 000 €**	**Total**	**80 000 €**

Depuis, les fonds Région sont arrivés à épuisement. Il n'est plus envisageable de solliciter le contrat de partenariat.

Afin de pouvoir continuer à solliciter le FEDER dans le cadre de l'AAP régional, il est nécessaire d'ajuster le plan de financement affichant le niveau d'engagement de QCD, si le projet était poursuivi.

Dépenses		**Recettes**	
Etude	**75 000 €**	AAP « Premier/dernier Kilomètre »	**32 000 €**
Kit de communication	**5 000 €**	Autofinancement QCD	**48 000 €**
Total	**80 000 €**	**Total**	**80 000 €**

Les membres du Conseil d'administration sont invités à :

- **Valider le plan de financement présenté ci-dessus ;**
- **Autoriser la Présidente à solliciter les subventions.**

3. AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo
Modification du plan de financement

Lors du Conseil d'administration de QCD du 4 décembre 2020, le projet d'AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo et son plan de financement ont été validés.

Pour rappel, la commande d'AMO fait suite à une phase schéma pour la structuration d'une offre cadencée et hiérarchisée de pôles de services vélo le long d'itinéraires cyclables structurants de la Destination Quimper Cornouaille. Il s'agit de :

- Réaliser un guide de bonnes pratiques pour l'accueil des cyclotouristes ;
- Réaliser des études pré-opérationnelles sur environ 20 pôles (aménagements paysagers, réseaux, dimensionnement, signalétique, gestion, procédures réglementaires, etc.) ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la préparation de leur plan de financement (groupement de commandes, sources de financements).

Le plan de financement prévisionnel proposé initialement prévoyait une subvention de la Région :

Dépenses		**Recettes**	
AMO – aménagements des pôles de services vélo	40 000€	Région (volet 3) – 50%	20 000 €
		QCD	20 000 €
TOTAL	**40 000 €**		**40 000€**

Avec l'approfondissement du cahier des charges et la prise en compte des besoins, il est apparu que le montant prévu serait un peu juste. D'autre part le Département a indiqué pouvoir apporter une subvention à hauteur de 20 %. Aussi, tout en maintenant l'autofinancement initial de QCD, **un nouveau plan de financement est proposé :**

Dépenses		**Recettes**	
AMO – aménagements des pôles de services vélo	50 000€	Région (volet 3) – 50%	20 000 €
		Département – 20 %	10 000 €
		QCD	20 000 €
TOTAL	**50 000 €**		**50 000€**

Ce plan tient compte des éléments suivants :

- Un soutien possible par le Département à hauteur de 20 %.
- Une aide régionale déjà accordée en 2020 et qui ne sera pas possible de réévaluer.
- Un nombre de pôle à accompagner sans doute plus important qu'estimé au départ et qui pourrait nécessiter une augmentation de budget de 10 000 €.
- Une participation de QCD qui n'évolue pas entre la première et la deuxième proposition.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à :

- **Valider ce nouveau plan de financement**
- **Et autoriser la Présidente à solliciter le Conseil départemental**

4. Validation de l'opportunité d'actions de valorisation touristique de la filière pêche

CONTEXTE

En lien avec la stratégie de développement touristique de la Destination Quimper Cornouaille qui prévoit la valorisation des savoir-faire, et à l'occasion d'un accompagnement des restaurateurs pendant la fermeture liée à la crise sanitaire, une webconférence a été organisée en juin 2020 sur la filière pêche et l'approvisionnement en poissons.

Depuis, un groupe de travail pluri-partenarial s'est constitué dont l'objectif s'est orienté vers l'élaboration d'actions communes de la valorisation de la filière pêche pouvant être partagées / portées par différents acteurs volontaires :

- Quimper Cornouaille Développement
- l'union des mareyeurs Français (UMF)
- Le comité départemental des pêches (CDPMEM29)
- L'ABAPP
- Association des Restaurateurs Pointe Bretagne
- Université des sciences et des pratiques gastronomiques (USPG)
- Offices de tourisme volontaires
- CCIMBO, service tourisme
- Finistère 360
- Parc Naturel Marin d'Iroise

Après avoir dressé un certain nombre de constats, les enjeux suivants ont été dégagés :

→ Favoriser la compréhension d'un écosystème économique local, riche, dense, créateur d'emplois, par la structuration d'un réseau d'acteurs autour d'une feuille de route commune
→ Consommer durablement (mieux et en proximité)

3 objectifs ont été identifiés pour y répondre, et pour chacun d'entre eux des actions qualifiées comme prioritaires :

- Mobiliser les restaurateurs comme ambassadeurs d'une autre façon de consommer du poisson :
  - Former à la cuisine du poisson dans les lycées hôteliers
  - Journées d'échange savoir-faire (resto/mareyeurs/pêcheurs)
  - Reconnaissance des restaurants proposant un poisson du jour à la carte
- Structurer une offre de découverte touristique de la filière pêche :
  - Médiation de contenus scientifiques sur la pêche
  - Scénarisation des espaces portuaires
  - Mise en réseau des sites / espaces
- Redorer l'image de la pêche et des métiers :
  - Interventions en primaire et secondaire
  - Collecte et diffusion de récits jeunes pros

Une action transversale à ces objectifs a été plébiscitée : coordonner un **événement collectif "Semaine de la pêche"** en proposant à tous types d'acteurs d'organiser une animation en lien (modèle "fête de la Bretagne").

Ces actions de valorisation d'un savoir-faire rejoignent également un travail tout juste initié par le CRT Bretagne. La Cornouaille est un territoire qui concentrent de nombreuses offres de découverte. L'appétence du public est grandissante sur ce sujet.

Du fait de la pluri-disciplinarité du groupe et de la diversité des actions proposées, plusieurs services de QCD sont associés au suivi du projet : pôle ingénierie de projets animation des programmes DLAL Feamp et LEADER, Ialys, le pôle tourisme.

ENGAGEMENT DE PRINCIPE DE QCD

Il est proposé au Bureau de déterminer l'engagement de QCD pour l'animation et/ou le portage de certaines actions.

1. **Un événement collectif « semaine de la pêche »** permettrait à l'ensemble des acteurs concernés de proposer une action/animation en lien avec la pêche à la hauteur de leurs possibilités : restaurateurs, musées, offices de tourisme, guides touristiques, collectivités, pêcheurs, mareyeurs, conserveurs, pôle emploi, lycées, formations, CCIMBO etc. A l'image de la fête de la Bretagne, une « semaine de la pêche » aurait pour objectif de mettre en lumière toute une économie sur son territoire et tout un territoire en lien avec une filière économique. **Dans ce projet, il est proposé que QCD assure un rôle de coordination de l'événement, recherche et accompagnement des partenaires pour proposer des animations, et de portage de la partie communication**.

   Un événement en février 2022 (semaine de la pêche durable), ou au printemps 2022 est visé, laissant un délai suffisant pour l'organisation.

2. La structuration d'une offre de découverte est également un volet important des actions visées. Dans le cadre de la Destination, QCD, sans nécessairement tout porter, a **un rôle d'animation, d'accompagnement à l'émergence et au portage d'actions visant la valorisation touristique de la filière pêche** : montée en compétences collective sur la filière pêche (échanges de savoir-faire, sensibilisation des hébergeurs et des professionnels du guidage), scénarisation des espaces portuaires, itinérance de port en port, mise en réseau des acteurs, etc.

3. Les acteurs du groupe de travail ayant confirmé l'intérêt de se réunir régulièrement sur le sujet afin de croiser les informations sur les actions portées par les uns et par les autres, il est proposé de **maintenir une implication dans l'animation et la coordination de ce groupe**.

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Le **recrutement** d'un CDD permettrait d'animer et coordonner l'organisation de l'événement et l'animation des autres actions identifiées.

Ainsi les actions actuelles du tourisme se poursuivront dans leur intégralité : coordination de la destination, itinérance vélo, culture bretonne, valorisation des savoir-faire, éditions, numérique, camping-cars, tourisme durable, etc.

L'ingénierie disponible au tourisme assurerait la coordination de l'ensemble.

Le **financement** sur le DLAL FEAMP pourrait être sollicité pour financer certaines actions.

Actuellement, et sous réserve que d'autres projets ne soient pas retenus sur ce fonds, environ 70 000 € sont disponibles dont l'un des axes est bien la valorisation touristique de la filière pêche, auxquels peuvent s'additionner 70 000 € de contrepartie Région. Soit 140 000 € pouvant financer 80 % du coût de l'opération.

Un projet d'un montant d'environ 175 000 € serait donc potentiellement envisageable dont un autofinancement de QCD de 35 000 € (15 000 € sont proposés au budget « tourisme » 2021).

Les financements du DLAL FEAMP peuvent financer le recrutement d'un CDD de 18 mois sur l'organisation de cet événement ainsi que sur l'animation du projet de valorisation de la filière pêche dans son ensemble, ou du moins de lancer les actions identifiées.

Pour information, les fonds disponibles du DLAL FEAMP sont ajustés régulièrement en fonction des « retours d'enveloppe » des projets déjà sélectionnés et des projets à venir. La **prochaine et dernière CML** de sélection des projets est prévue au plus tard **début mars**.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de valider un engagement de principe de QCD sur les actions suivantes, sous réserve de financements suffisants du DLAL FEAMP/LEADER et Région. Cet engagement de principe permet d'indiquer aux partenaires impliqués que QCD poursuit l'animation de ce projet et légitime une présentation en CUP.

- **L'animation et la coordination du groupe de travail de valorisation de la filière pêche**
- **L'organisation et la coordination d'un événement collectif de valorisation de la filière pêche (recherche et accompagnement des acteurs, communication)**
- **Le recrutement d'un CDD de 18 mois à temps plein pour assurer la coordination et l'organisation de l'événement et l'animation des autres actions identifiées**
- **En conséquence, de déposer un dossier de demande de financement sur les fonds DLAL FEAMP (ou LEADER) avec la contrepartie Région, et la ligne sectorielle tourisme de la Région (une délibération plus précise avec un plan de financement sera proposé lors d'un prochain Bureau et Conseil d'administration de QCD).**

ANNEXE :

Détails sur l'opportunité

Des intérêts croisés

→ L'intérêt du grand public : la découverte de nouveaux produits, d'une consommation de poissons diversifiés. Une opportunité de s'engager pour l'économie de leur territoire. De nouvelles occasions de visites. Des opportunités d'emploi.
→ L'intérêt des pêcheurs et de la filière : Susciter l'intérêt du public pour leurs métiers et leurs savoir-faire ; Mieux vendre les produits de la pêche
→ L'intérêt des restaurateurs : donner une occasion de plus aux clients de consommer au restaurant ; faire valoir leurs techniques et leur métier ; montrer leur engagement pour l'économie locale.
→ L'intérêt écologique : à l'heure où la consommation mondiale de poissons n'a jamais été aussi importante, il est d'un grand intérêt de préserver les ressources, en favorisant une consommation plus diversifiée.

CONSTATS

	Forces / Opportunités	Faiblesses / Menaces
Filière pêche	- Une filière vivante, créatrice d'innovations, d'emplois - Le métier de pêcheur emblématique. - Une filière qui a façonné le territoire, a laissé un patrimoine dense et riche - Existence d'initiatives pour la vente de proximité	- Une dégradation de l'image de la pêche auprès du grand public renforcée par des actions percutantes de la part des associations environnementales et ONG - Une faible attractivité de la profession : diminution des marins assurant une régularité d'approvisionnement - Un manque de communication entre les différents maillons de la filière - Une fragilisation de la biodiversité marine - Pression sur la bande côtière
Consommation à domicile ou en restauration	• Un produit avec des bienfaits nutritifs • Des restaurateurs déjà engagés et volontaires • Un large choix de produits ultra-frais • Une tendance à consommer local et à s'engager pour les producteurs / entreprises de son territoire	- Des habitudes de consommation par les clients tournées vers des espèces nobles - Une demande peu diversifiée et standardisée vers des poissons calibrés, prêts à cuire - Une méconnaissance des modes et zones de pêche, des intermédiaires et des différents lieux de vente. - Des techniques culinaires en perte
Découverte touristique	- Très fort attrait du public pour les moments de débarque du poisson, les visites de ports ou de criée - Recherche d'une consommation au « cul du bateau » - Augmentation de l'attrait du public pour la découverte économique	- De Concarneau à Douarnenez, des offres de découvertes variées mais pas en réseau - Une offre de visite guidées inégale et peu structurée suivant les territoires de Cornouaille

5. Désignation des représentants de QCD à la CCSPL du SDEF

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est un syndicat mixte chargé notamment de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de 269 communes sur les 277 que compte le département du Finistère (hors Brest Métropole). En tant que Syndicat mixte fermé comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, le SDEF doit constituer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Cette commission est composée de la manière suivante :

- Président du SDEF
- 8 représentants du SDEF
- 6 représentants d'associations locales

Suite au renouvellement de son comité et conformément au Code général des collectivités territoriales (CGCT), le comité du SDEF a procédé aux désignations des membres de cette commission. Par délibération n°C2020-38 du 16 octobre 2020, le comité du SDEF a élus les 8 représentants du SDEF et a désigné les 6 structures locales qui y participeront :

- CCI
- Chambre d'agriculture
- QCD
- AMF 29
- AMR 29
- CLCV

Cette commission est notamment en charge d'examiner chaque année le compte-rendu d'activité établi par ENEDIS, concessionnaire du réseau de distribution d'électricité.

QCD participe à la CCSPL, en son nom et dans une logique de représenter également les trois Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) du Finistère : Energ'ence pour le Pays de Brest, Héol pour le Pays de Morlaix, ALECOB pour le Pays Centre Ouest Bretagne.

Ainsi, il est demandé à Quimper Cornouaille Développement de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour participer à la CCSPL du SDEF.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de désigner comme représentant de QCD à la CCSPL du SDEF :

- Gilles SERGENT, membre du Bureau de QCD, représentant titulaire de la CCSPL du SDEF ;

- Nicolas KERLOCH, Responsable du pôle Transition énergétique de QCD, représentant suppléant de la CCSPL du SDEF.

6. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille
Plan d'actions annuel et recentrage des cibles

Objectifs de la stratégie d'attractivité Quimper Cornouaille ou pourquoi mener une stratégie d'attractivité

L'objectif visé par les actions de marketing territorial menées par QCD est de retenir (cible endogène) et attirer (cible exogène) des actifs, des porteurs de projets créateurs d'emploi (attractivité économique), des jeunes et des familles (attractivité résidentielle).
L'enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en Cornouaille.
La question de l'attractivité touristique est liée et fait l'objet d'un traitement spécifique en lien avec la politique de destination de la région Bretagne.

Révision du plan d'actions initial et recentrage des cibles

Aujourd'hui avec le recul d'un an et demi de mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions et dans un contexte de crise sanitaire et d'élections retardées, plusieurs constats amènent l'équipe attractivité à proposer au Bureau de QCD et au COPIL une évolution du plan d'actions en privilégiant la cible des actifs et des employeurs publics et privés :

- Nouveaux élus avec une vision différente des enjeux et objectifs de l'attractivité. Ils souhaitent toutefois capitaliser sur l'expérience acquise, notamment en co-construisant les actions.
- La gouvernance ouverte et collective a permis de poser un cadre partagé par les acteurs socio-professionnels du territoire pour la construction du projet territorial d'attractivité. Pour autant, beaucoup reste à construire avec les acteurs du territoire pour élargir la gouvernance : grands décideurs, acteurs de l'emploi, nouveaux élus, entreprises emblématiques, partenaires bretons engagés sur l'attractivité… La crise du COVID a compliqué la démarche partenariale et de co-construction (condition essentielle de la réussite des actions de marketing territorial)
- Crise du COVID qui modifie le contexte socio-économique et apporte, à la fois, des opportunités et des menaces. Pour la politique d'attractivité, la crise du COVID constitue plutôt une opportunité pour la Cornouaille : qualité de vie, possibilité d'allier vie professionnelle et privée, environnement sain, villes moyennes, littoral… attirent les habitants des métropoles. L'enjeu pour la stratégie d'attractivité est de saisir cette opportunité en continuant ses actions de communication pour accroitre la notoriété et l'hospitalité[1] du territoire. L'enjeu pour les collectivités locales est de mener les politiques publiques d'aménagement à même de répondre aux besoins de ces nouveaux arrivants : logement, transport, foncier et immobilier économiques, services essentiels (commerce, culture, sport, santé, très haut débit, écoles…)
- Constat que le plan d'actions initial était très ambitieux par rapport aux moyens humains et budgétaires de QCD (actions structurantes et de long terme ne relevant pas du champ de l'attractivité (ex : très haut débit), orientations d'actions trop générales et pas assez opérationnelles…)
- Constat du trop grand nombre de cibles avec des besoins très différents. Il apparait nécessaire de resserrer le ciblage marketing afin d'améliorer l'efficacité des actions menées
- Les conseils de spécialistes en marketing territorial (Inkipit, V. Gollain, CNER, Géolink, Cap com…) : les enjeux d'attractivité s'orientent actuellement très fortement sur les questions d'emploi, de recrutement et d'attraction des compétences (appelées talents) et se recentrent sur la cible endogène (retenir les actifs, les habitants, les entreprises…)

[1] Au sens de la capacité à bien accueillir les nouveaux habitants. Il s'agit d'un des axes du plan d'actions.

Compte-tenu de ces éléments, l'équipe projet marketing territorial, en concertation avec les élus référents attractivité Marc Andro et Josiane Kerloc'h, propose au Bureau et au COPIL (prévu en mars) :

- Le passage à un plan d'actions annuel (printemps 2021-printemps 2022)
- Le recentrage des actions autour des questions d'emploi et de recrutement
- Le recentrage sur les cibles actifs et employeurs publics et privés (dans la double dimension endogène et exogène)

Après discussion avec les acteurs socio-économiques du territoire en COPIL, le Bureau de QCD devra valider le plan d'actions annuel définitif en fonction de l'ambition, et donc des moyens humains et financiers, qu'il souhaitera attribuer à la stratégie d'attractivité dans le budget de QCD.

Les axes du plan d'actions annuel 2021-2022

Pour capitaliser sur l'expérience acquise en Cornouaille et sur les réflexions présentées précédemment, l'équipe projet marketing territorial propose au Bureau et au COPIL de travailler à la constitution d'un plan d'actions (printemps 2021-printemps 2022) centré sur deux axes :

1. La réponse aux questions d'emploi et de recrutement en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles :
    - Les employeurs, privés et publics, d'une part, afin de les accompagner dans leur démarche de recrutement et de management,
    - Les actifs, d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouaillais.
2. La création d'activités en Cornouaille par la poursuite des actions de renforcement de la notoriété et fierté territoriale à l'extérieur comme à l'extérieur.

Ces actions de premier niveau -à effectif et moyen constants- répondent à plusieurs axes du plan d'actions annuel prévisionnel :

- Animer la démarche d'attractivité et organiser la gouvernance ;
- Renforcer et promouvoir la notoriété territoriale en mettant en avant l'expérience des « talents » de Cornouaille, notamment sur internet au travers de la plateforme attractivité et des réseaux sociaux ;
- Faciliter le recrutement et la fidélisation des compétences en réalisant des actions à destination des recruteurs ;
- Orienter les actifs pour prendre connaissance des opportunités en Cornouaille ;
- Organiser la présence extérieure de la Cornouaille (salons + prospection, partenariats) ;
- Diagnostic sur les difficultés de recrutement de cadres/techniciens/agents de maitrise : préalable au lancement d'actions en la matière ;

Si le Bureau de QCD souhaite mener une politique d'attractivité plus ambitieuse et décide d'affecter des moyens humains et financiers supplémentaires, l'équipe attractivité propose les actions complémentaires suivantes à la discussion en Bureau et COPIL : prospection web, création d'une marque employeur territoriale, édition du guide « S'installer à Quimper Cornouaille » et présence plus forte sur les évènements de type salons ou évènementiels dédiés…

NB : ce projet de plan d'actions recense les actions pour lesquelles Quimper Cornouaille Développement est pilote. Il faut y ajouter les éventuelles actions en partenariat (co-pilotage) et celles auxquelles Quimper Cornouaille Développement pourrait simplement participer (sans co-pilotage).

Présentation de la stratégie d'attractivité et des actions menées aux adhérents de Quimper Cornouaille Développement

L'équipe attractivité est à la disposition des adhérents de QCD pour leur présenter la stratégie d'attractivité, élaborée de façon partenariale et collective avec les adhérents de QCD et des acteurs socio-économiques en 2018-2019, ainsi que les actions opérationnelles menées en 2019-2020. Pour en savoir plus sur la co-construction de la stratégie d'attractivité et sur les actions opérationnelles menées jusqu'à aujourd'hui *(cf. en annexe la fiche enjeu démarche d'attractivité)*.

Les membres du Conseil d'administration sont invités à valider :

- **Le passage à un plan d'actions annuel (printemps 2021-printemps 2022)**
- **Le recentrage des actions autour des questions d'emploi et de recrutement**

Le recentrage sur les cibles actifs et employeurs publics et privés (dans la double dimension endogène et exogène)

Quimper Cornouaille Développement

Démarche d'attractivité

État des lieux

Le principal enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en positionnant la Cornouaille comme l'un des grands pôles économiques bretons. Retenir et attirer les chefs d'entreprises, les porteurs de projets et les actifs (attractivité économique), les jeunes et les familles (attractivité résidentielle) constituent les principaux leviers pour développer le territoire. La question de l'attractivité touristique est traitée par un travail transversal avec la Destination Quimper Cornouaille.

En Cornouaille, une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, publics et privés, a permis de dresser un constat partagé sur les défis à relever pour créer une dynamique favorable à l'attractivité territoriale. Réalisé en 2018, un portrait d'attractivité a posé les éléments fondateurs autour de quatre questions : l'image et la notoriété, l'analyse de l'écosystème économique, les défis à relever et les leviers de réussite.

Parmi les points à retenir, la question de la gouvernance et du dimensionnement des ressources sont primordiaux afin d'assurer la réussite d'un tel projet.

Ainsi, à partir de ce diagnostic partagé, la stratégie d'attractivité a défini, de manière collective, une feuille de route et un plan d'actions opérationnel pour les années à venir.

La stratégie cornouaillaise s'est donnée pour objectifs de répondre à deux cibles prioritaires (les jeunes et les familles), en privilégiant deux motifs d'installation (les porteurs de projet et les actifs). De même, une attention particulière est portée sur les candidats au retour et les travailleurs indépendants du lieu de travail (télétravailleurs et travailleurs nomades).

Concernant le positionnement, la stratégie entend répondre aux attentes des populations sur le fait d'équilibrer vie professionnelle et personnelle. Le positionnement retenu est celui d'un territoire créatif. Pour le transcrire, la signature partagée « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration » a été créée.

Un plan d'actions en 6 axes (actions fondatrices, retenir, attirer, accueillir, promouvoir, gouvernance) et une quarantaine d'actions a été élaboré en concertation avec les acteurs socio-économiques sous forme d'ateliers participatifs. Ce plan d'actions priorisé en 2019 a vocation à évoluer en fonction des opportunités et des choix politiques.

La démarche d'attractivité a bénéficié du soutien financier de la région Bretagne sur 3 ans (2017-2020).

Chiffres clés

Co-construction de la démarche d'attractivité

600 personnes mobilisées depuis 2018

28 ateliers d'intelligence collective :

3 COPIL

8 COTECH

8 groupes de travail

7 ateliers

2 plénières

70 Talents identifiés en groupe de travail

10 portraits de Talents rédigés (magazine Bretons)

10 portraits vidéos

17 films sur les entreprises et savoir-faire emblématiques

KEMPER KERNE QUIMPER CORNOUAILLE
NOURRIT VOTRE *INSPIRATION*

Acteurs & partenaires

Acteurs de la société civile (chefs d'entreprises, free-lance, associatifs…)

L'attractivité de la Cornouaille vue par QCD

Forces

- Qualité de vie : équilibre vie professionnelle et vie privée, territoire sûr et apaisé, vie associative riche, bon niveau scolaire, convivialité…
- Cadre de vie : environnement sain, préservé, varié (littoral/campagne/villes moyennes), climat sain et tonique…
- Une identité et des valeurs affirmées et différenciantes : culture bretonne vivante et renouvelée, fierté d'appartenance
- Environnement favorable aux entreprises et aux créateurs d'entreprises : savoir-faire, filières majeures, écosystème pour l'innovation, enseignement supérieur, vitalité des réseaux économiques…
- Filières aliment, tourisme et maritime
- Gouvernance collective et ouverte de la stratégie d'attractivité

Faiblesses

- Une mosaïque de territoires à forte identité qui peut constituer un frein au travail collectif
- Périphéricité
- Faible notoriété et confusion avec la Cornouailles britannique
- Difficulté à recruter et retenir certaines compétences
- Offre d'enseignement supérieur limitée
- Tension sur le foncier économique dans certains EPCI
- Départ des jeunes après le baccalauréat
- Images négatives : climat pluvieux, algues vertes, industrie agro-alimentaire intensive, élevage industriel, clichés sur les Bretons…
- Conflits d'usage du littoral
- Taux d'encadrement et niveau de salaire inférieurs à la moyenne nationale
- Image de lieu de vacances mais pas de lieu de vie
- Gouvernance : dimensionner les ressources et hiérarchiser les cibles et actions prioritaires

Opportunités

- Transition écologique source de croissance verte et bleue et facteur d'attractivité : rénovation thermique, énergie (marine) renouvelable, véhicule électrique et hydrogène, mobilité active, transport en commun, zéro artificialisation nette, économie décarbonée, contrat de transition écologique…
- Nouvelles filières et/ou activités : économie circulaire, bio-composants, low tech, numérique, smart city, écologie industrielle…
- Nouvelles attentes des consommateurs : bien-manger, label d'origine géographique, autonomie alimentaire, circuits courts, protection de l'environnement, slow food …
- Nouveaux modes d'entrepreneuriat, de travail et de management : travail à distance, RSE, entreprise à mission…
- Nouvelles aspirations sociétales : résilience plus que croissance, relocalisation, développement durable, inclusion sociale, sobriété, ville à taille humaine, « retour à la nature » …
- S'appuyer sur la notoriété de la Bretagne et des marques emblématiques de Cornouaille
- Gouvernance : développer des coopérations avec d'autres territoires de projets

Menaces

- Métropolisation qui attire et concentre dans les métropoles les fonctions métropolitaines supérieures, l'enseignement supérieur, la R&D, les sièges sociaux…
- Digitalisation et automatisation de l'industrie (diminution des emplois peu qualifiés)
- Délocalisation des emplois de services
- Nouvelles pratiques alimentaires (bio, véganisme, circuits courts…) qui fragilisent le modèle « traditionnel » des industries agroalimentaires
- Zéro artificialisation nette
- Gouvernance : « concurrence » entre les stratégies d'attractivité à différentes échelles territoriales et confusion entre marketing territorial et communication institutionnelle

Actions QCD

- Atlas de Quimper Cornouaille
- Actions en cours : brochures bilingues (français/anglais) « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration » (multicibles) et « Entreprendre et investir à Quimper Cornouaille » (cibles porteurs de projets)
- Animation de la co-construction de la stratégie d'attractivité et mise en œuvre des actions opérationnelles (depuis 2018)
- Création et incitation à l'appropriation de la signature partagée et du logo (depuis 2019)
- Portraits de Talents : vidéos avec Tébéo, n° spécial de Bretons à l'été 2020 « Vivre en Cornouaille. Et si c'était ça le bonheur ? » (depuis 2019)
- Plateforme internet vantant les atouts de la Cornouaille (depuis 2020)
- Animation des réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) … (depuis 2020)
- Création d'outils de communication (2019-2020)
- Evénement « Labo RH : comment recruter et manager autrement » (avec Actife et le CREPI) (2020)
- Relais et déclinaison cornouaillaise des 2 campagnes #passezalouest de Marque Bretagne (2019-2020)
- 17 vidéos sur les entreprises et savoir-faire emblématiques, en collaboration avec le Conseil de développement (2019-2020)
- Le Cyclo'Trip en Cornouaille d'Evan de Bretagne et Maud la Baroudeuse culinaire, sous le patronage de la Breizh Cop (2019)
- Brochure Invest in Cornouaille (2018)
- Participation au forum international « Yacht Racing Forum » en lien avec Bretagne Développement Innovation (2018)
- Campagne « Ces marques qui font la Cornouaille » & 2 éductours à l'attention des élus dans les entreprises « Ces marques qui font la Cornouaille » (2018-2019)
- Plateforme jobconjoints.bzh (depuis 2017)
- Guide « S'installer à Quimper Cornouaille » avec Quimper communauté (2013)

Organisation

- Comité de pilotage (COPIL) : président•e•s & DGS & développeurs éco des EPCI, socio-pros, Conseil de développement, chambres consulaires, F360°, marque Bretagne
- Comité technique (COTECH) : développeurs éco des EPCI, des chambres consulaires, de la Région (selon les sujets, chargé•e•s de communication des EPCI)
- Groupe de travail attractivité (GT) : socio-pros volontaires
- Groupes projets (internes à QCD) : 2 ETP
- Groupe projet élargi (interne à QCD) : groupe projet + CODIR + animatrices des filières aliment/tourisme/maritime

Édition août 2020

7. Présentation du Mode d'Occupation des Sols

QCD a adhéré le 25 mai 2020 à l'accord de consortium conclu entre la société SIRS, une entreprise spécialisée en photo-interprétation d'images aériennes et satellitaires, et l'agence d'urbanisme ADEUPa pour le déploiement et le développement d'un outil de système d'information géographique (SIG) devant permettre à la Cornouaille de se doter d'un mode d'occupation du sol (MOS).

UN INVENTAIRE NUMÉRIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL

Sous forme d'une base de données géographiques, le MOS permet de réaliser un état des lieux de l'occupation du sol à un instant donné. Par son actualisation sur des pas de temps réguliers, le MOS devient un outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol. Il permet par exemple de mesurer l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, de calculer la part des terres agricoles qui a disparu depuis 10 ans et d'évaluer les potentiels de renouvellement urbain.

UN OUTIL COMMUN POUR L'ENSEMBLE DE LA CORNOUAILLE

Disposer d'un outil commun pour l'ensemble de la Cornouaille sur la problématique foncière permettra également de renforcer la sécurité juridique des documents d'urbanisme (SCoT, PLU) en apportant une méthode d'analyse des consommations foncières harmonisée.

Le socle du MOS réalisé par traitements SIG est disponible au travers de l'adhésion de QCD au consortium. Les EPCI de Cornouaille pourront, au travers d'une prestation de service, finaliser la vérification par photo-interprétation du MOS sur leurs territoires.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

8. Calendrier prévisionnel des instances & autres événements

Conseils d'administration / Assemblées générales

- **Mardi 20 avril 2021** (CA & AG – approbation des comptes / rapport moral / 10h – 12h)

Autres événements

- Du lundi 8 au mercredi 10 mars 2021 – **5e édition des rencontres du tourisme de Bretagne** (Rennes)
- Jeudi 11 mars 2021 : **CML** (9h)
- Vendredi 19 mars 2021 – **Comité de pilotage schéma d'accueil des camping-cars** (10h)
- Vendredi 19 mars 2021 – **Comité de pilotage Attractivité** (14h - Centre des Congrès Quimper)
- Mardi 30 mars 2021 – **Comité Syndical du SYMESCOTO** (18h, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper)

_ **Pour information des membres du Conseil d'administration.**

Quimper Cornouaille Développement

Instances de Quimper Cornouaille Développement

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

www.quimper-cornouaille-developpement.fr